Procès-verbal du Conseil d'École du lundi 6 mars 2023

Composition du Conseil :

Personnel enseignant		Représentants des parents d'élèves		IEN	Mairie
Présents Mme BEDARD Mr DE PUGA Mme ERARD Mme GUILLEBAULT Mme RONCE Mme BALANDIER	Absents Mme DUWELZ (Excusée)	Présents (T ou S) Mme Hoerd (Titulaire) Mr Mayer (Titulaire) Mme Jussy (Titulaire) Mr Bailoni (Suppléant) Mr Saintot (Suppléant)	Absents Mme Hummel (T) (Excusée) Mme Shekhvatova (S) (Excusée) Mme Math (T) (Excusée) Mme Gilbert (S) (Excusée) Mme Hidoun (S) (Excusée)	Mme SIMONIN, Inspectrice de l'éducation nationale (Excusée)	Mr AIRAUD, Adjoint au maire - délégué à l'éducation Mme GUERY, Conseillère municipale déléguée à l'éducation

	1. Effectifs et personnels année 2022/2023 et 2023/2024
	2. Santé
Ordre du jour	3. Sécurité
jou.	4. Projets et évènements
	5. Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école

1. Effectifs et personnels année 2022/2023 et 2023/2024

2022/2023

Des mouvements ont lieu au cours de l'année :

- Pour cette année, nous avons eu une radiation. L'effectif actuel de l'école maternelle est de 129 élèves pour 5 classes.
- 3 AESH interviennent dans l'école : Mme BOURBLANC, Mme MARTY et depuis le 2 mars : Mme ASSEBBANE Amal (à mi-temps)
- L'ATSEM référente est en arrêt depuis décembre (plusieurs remplacements successifs et nouvelle ATSEM dans la classe de MS depuis le 27 février).

Question parents : « L'ATSEM référente est absente, qu'est-il prévu pour son remplacement et que se passet-il actuellement vis-à-vis de la prise en charge de l'alternante ? »

Réponse: Avant les vacances de février, les 2 atsems de l'annexe ont accepté de jouer le rôle de référente (1 semaine chacune) mais uniquement jusqu'aux vacances d'hiver espérant le retour de l'ATSEM référente à la rentrée. L'arrêt a été prolongé. La mairie essaie d'organiser la suite. Il faudra trouver une solution si l'arrêt se prolonge encore. La mairie sera obligée de nommer quelqu'un à sa place. Une piste envisagée serait d'échanger avec une ATSEM d'une autre école.

2023/2024

Effectifs: Aucun information nouvelle depuis 1er conseil d'école

Pour les futurs PS (+ nouveaux) : inscription en mairie du 13 mars au 14 avril via le site de la mairie puis rdv individuel à l'école (avec l'enfant possible) à partir du 15 mai.

Pour les futurs élèves de CP : inscription en mairie du 13 mars au 14 avril puis rdv individuel (inscription sur le PAD sur ONE) à partir du 4 mai.

2. Santé

- <u>PMI</u>: A partir du 10 mars 2023, des visites médicales auront lieu pour tous les MS. Ces visites sont réalisées par une puéricultrice de la PMI. Il sera demandé d'apporter le carnet de santé et un imprimé bleu complété le jour de la visite. Les parents seront conviés à ces visites.
- <u>Orthoptiste</u>: Des tests de dépistage visuel sont réalisés pour les enfants de petite section. Ces tests seront réalisés par une orthoptiste, Mme FELLOUH Sabrina, le 3 ou le 10 mars (vendredi 3 mars pour la classe 4 PS et vendredi 10 mars pour la classe 1 PS/MS).

• Lavage des mains :

Depuis le début de l'année, une des 2 fontaines du bâtiment principal est hors service. Une pièce est en commande. Mme JEROME a relancé les services malgré tout nous n'arrivons pas à avoir de délais à ce sujet. **Réponse** : Pour la fontaine à eau, il doit sûrement manquer une pièce. Pas de nouvelles.

• Garderie :

Questions parents : « Est-il possible d'afficher le menu des goûters (comme le menu de midi) ? « Les goûters ne sont assez équilibrés. Serait-il possible qu'il n'y ait pas de boissons sucrées mais plutôt de l'eau ? »

Réponse : Oui, il est possible d'afficher le menu des goûters à partir de la semaine prochaine. De l'eau et une boisson sucrée de 20cl sont proposés aux enfants. Il a été décidé de ne pas proposer exclusivement de l'eau. Question des parents : « Est-il possible de ne proposer des boissons sucrées qu'1 jour sur 2 ? ». L'organisation sera réfléchie.

La commission repas aura lieu fin mars. La date sera communiquée dès qu'elle sera à la connaissance de Mr AIRAUD. La veille il y a un repas « dégustation », les parents souhaiteraient manger dans la cantine de leur enfant. La mairie va réfléchir à une organisation possible.

3. Sécurité

• Vigipirate :

Question parents : « Sécurité école : VIGIPIRATE au niveau "sécurité renforcée- risque attentat" : Qu'est ce qui est mis en place à l'école actuellement ? »

Réponse : Concernant le plan vigipirate, depuis le 5 mars 2021 nous sommes au niveau "Sécurité renforcée – risque attentat ». (niveau 2 sur 3). Cela implique notamment :

- Nous réalisons 3 exercices au cours de l'année. 2 ont déjà été réalisés. Ils servent à se mettre en situation. Les exercices sont archivés sur un portail sécurité (SECU ETAB). On rédige un bilan et les difficultés rencontrées. Via cette application on peut alerter le référent sûreté de l'Éducation nationale que l'on a rencontré des difficultés lors de la réalisation de l'exercice.
- Les exercices se font avec des boîtiers installés par la municipalité. Les boîtiers fonctionnent mais ils bipent continuellement. Cela perturbe les élèves. Ce dysfonctionnement a été remonté de nombreuses fois et perdure.
- Un PPMS, ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est rédigé chaque année. C'est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.
- Des consignes de sécurité sont affichées dans l'école.
- L'accueil des élèves est réalisé par un adulte (pas de parents dans l'école)
- Il est demandé aux familles de ne pas s'attrouper devant l'école : il y a des entrées différenciées.
- Les élèves à la sortie ne peuvent repartir qu'avec des personnes désignées par écrit.

Le passage de véhicules (de la ville et des associations) sur la voie piétonne le long des escaliers (vers le gymnase) a été signalé lors de réunion du 14 février entre la mairie et les représentants de parents. Les parents signalent que depuis ce rendez-vous, des véhicules ont encore été vus lors des horaires d'ouverture de l'école.

• Projet d'un nouveau bâtiment :

Question parents: « Où en est le projet du nouveau bâtiment? »

Réponse : Le projet de la nouvelle école a été révisé par rapport à des problématiques financières globales. Il est passé de 4 à 6,5 millions d'euros.

L'idée est d'intégrer dans le projet uniquement la partie annexe. L'annexe d'une autre école est concernée par le même problème. Une étude (40 000 euros) sur la rénovation de 2 annexes est prévu au budget. Il est envisagé de lancer l'étude en 2023 et les travaux en 2024. L'école sera associée à la démarche courant avril/mai. L'étude des cours sera intégrée dans le projet de rénovation de l'annexe. Les travaux ne perturberont pas le fonctionnement de classe (existant).

4. Projets et évènements

• Spectacle de Noël

Question parents : « Merci pour le spectacle de fin d'année mais serait-il possible de prévoir un jour ou un horaire plus adapté pour que les parents puissent venir plus nombreux ? »

Réponse :

- > Jour car spectacle décidé suite à la levée des condition sanitaires. Nous n'avons pas eu le choix du jour. Cela pourra être discuter si l'événement était reconduit.
- > Horaire sur le temps scolaire pour avoir tout le personnel (ATSEM, AESH) ainsi que tous les enfants.
- > 3h pour les 2 représentations donc après l'école cela semble compliqué pour des PS

Nous remercions la participation des familles à cet évènement. Nous avons dû faire 2 représentations pour que la jauge soit respectée (300 personnes). Merci également au service culturel de la ville qui nous ont permis de mettre en place ce spectacle. Merci aux musiciens de l'école de musique de Villers-les-Nancy.

• <u>Carnaval</u>:

Vendredi 14 avril, nous célébrerons carnaval! A cette occasion, les enfants arriveront déguisés à l'école. Cette année, le thème retenu pour le carnaval est: LES ANIMAUX! Nous travaillerons sur l'œuvre de Camille Saint-Saëns. Chaque classe s'appuiera sur une partie de l'œuvre (un animal) puis nous réaliserons une danse collective sur le final de l'œuvre. La danse sera filmée et retransmise par ONE.

Nous défilerons dans la salle des Ecraignes pour présenter nos déguisements aux autres classes puis nous partagerons un goûter. Les parents seront sollicités pour réaliser des beignets.

Cette année encore, à l'occasion de carnaval, toutes les classes préparent des objets pour décorer l'école. Nous comptons sur le respect de tous pour laisser l'école haute en couleurs!

Les parents se demandent pourquoi la date est si loin dans l'année. La date du 14 avril a été choisie afin d'avoir la période pour travailler sur le thème et préparer les costumes et/ou décor.

• CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Nancy Champenoux) :

Les interventions sont prises en charge financièrement par la mairie qui a un partenariat avec le CPIE. Cette année les écoles maternelles n'ont pas été retenues.

Le CPIE a perdu un partenaire financier et a été obligé de réduire le nombre d'interventions. Si la situation perdure, les prochaines années il y aura un roulement (les maternelles seront prioritaires l'année prochaine par exemple). Jusqu'à présent, il y avait 40 interventions par an.

• Musique :

Mme ZERR intervient dans la classe des MS les mardis matin en lien avec l'école de musique, dans le cadre du partenariat avec la mairie.

Parfois il y a encore des locations de la salle Jean Ferrat avec de la musique forte. Cela est très gênant quand cela arrive pendant les temps d'école et notamment de sieste, les murs tremblent. La question a été remontée au service culturel l'année dernière mais il n'y a pas eu de changement.

• Piscine :

Question parents : « Y aurait-il des séances de piscine pour les GS cette année. C'était le cas les années précédentes et les parents s'étonnent qu'il n'y en ait pas. Pour qu'elles raisons ? »

Réponse: Il n'y aura pas de séance piscine pour les GS. Ce n'est plus le cas depuis que la piscine Nancy Thermal est en travaux (elle ne recevra plus de scolaires par la suite) ainsi que Gentilly. Aucun enfant de GS de la métropole du grand Nancy ne bénéficiera de séances piscine. Cela sera encore le cas en 2024.

Dans les textes, les enfants peuvent se rendre à la piscine en GS mais les enfants de CP jusqu'au CM2 sont privilégiés. Il y a des villes où les enfants ne s'y rendent pas tous les ans (une fois par cycle, une année sur 2..)

• Exposition :

Les classes se rendront à l'exposition Rien d'impossible de Ben. L'exposition se déroulera à la galerie Mme de Graffigny du 26 mai au 20 août 2023. Ce projet est financé par le privé.

• BD Villers:

L'intervention d'auteurs aura encore lieu cette année auprès des 2 classes de GS. Ces interventions sont prévues le 12 mai. Elles sont financées conjointement par la mairie et la coopérative de l'école.

• Sortie de fin d'année :

- Les classes de PS et PS/MS se rendront à la ferme Sainte Catherine à Velle sur Moselle
- Les classes de MS, MS/GS et GS se rendront à la ferme Saint Amand à Saizerais.
- Le coût du transport pour les 5 classes est de : 1300 euros Le coût des sorties à la ferme pour les 5 classes est de : 1300 euros

Soit 2600 euros pour les 5 classes.

Il est envisagé de demander une contribution financière des parents de 5 euros. La vente des objets initiatives pourrait contribuer à financer une partie de ces sorties.

• Kermesse :

La kermesse est prévue le vendredi 23 juin, avec le même fonctionnement que l'année dernière. L'APE recherche des bénévoles motivés. L'APE recherche également des lots pour la tombola.

5. Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école

La date du 3ème Conseil d'École est fixée au lundi 12 juin 2023, 17h30.

La secrétaire de séance : Dominique BALANDIER

La présidente de séance : Morgane BEDARD

Fin de séance : 18h40